

**PROCES-VERBAL DES OPERATIONS ELECTORALES  
POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE  
LA CHARENTE-MARITIME.**

\*\*\*

**SCRUTIN DU 28 OCTOBRE 2020**

\*\*\*

**OBJET DU SCRUTIN : Election des représentants du collège spécifique pour les  
communes non affiliées adhérant au socle commun - 2020**

Le 28 octobre 2020, à 9h30 s'est réunie la commission départementale de recensement et de dépouillement des votes, instituée par l'arrêté n°102-2020/46 du 7 septembre 2020 du Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime, dans les conditions prévues par le décret n° 85-643 du 26 juin 1985.

**Etaient présents :**

<b>Président de la commission</b>	<b>Martial de VILLELUME</b> , Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime
<b>Membres de la commission titulaires</b>	<b>Jean-Luc MARCHAIS</b> , Maire de BUSSAC SUR CHARENTE
	<b>Michel DOUBLET</b> , Maire de TRIZAY
	<b>Michel DURIEUX</b> , Président du SIVOS de l'Arnaise
	<b>Nathalie PARLANT</b> , Centre de Gestion de la Charente-Maritime
<b>Membres de la commission suppléants</b>	<b>Éric RENOUX</b> , Maire de MÉDIS,
	<b>Christelle MAYEUR</b> , Centre de Gestion de la Charente-Maritime
<b>Secrétaire</b>	<b>Anne-Laure HUMBERT</b> , Centre de Gestion de la Charente-Maritime

**Etaient également présents :**

- **Marie-Danielle GIRAudeau**, Vice-Présidente du Centre de Gestion
- **Jean-Louis OLIVIER**, Vice-Président du Centre de Gestion

La commission départementale de recensement et de dépouillement des votes a procédé au recensement des votes par correspondance dans les conditions prévues à l'article 20-4 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985. La liste électorale a été émargée au fur et à mesure de l'ouverture de chaque enveloppe extérieure et l'enveloppe intérieure a été déposée dans l'urne prévue à cet effet, sans être ouverte.

Le bureau de vote a immédiatement procédé au recensement des votes et a constaté :

Nombre d'électeurs inscrits dans le département	4
Nombre d'enveloppes extérieures reçues au Centre de gestion	3

Ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

	Nombre d'enveloppes
Non acheminées par la poste	0
Parvenues au bureau de vote après l'heure fixée pour la clôture du scrutin	0
Ne comportant pas la signature de l'électeur et son nom écrit lisiblement	0
Parvenue en plusieurs exemplaires sous la signature d'un même électeur	0
Comprenant plusieurs enveloppes intérieures	0
Autres cas de nullité	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

Puis, il a procédé au dépouillement des votes.

Nombre d'enveloppes de scrutin dans l'urne	3
--	---

Ont été dénombrés :

<b>Total des voix attribuées aux électeurs</b>	<b>4</b>
--	----------

Nombre de bulletins nuls	1 voix	0
Nombre de bulletins blancs	1 voix	0
<b>Nombre de suffrages non exprimés</b>		<b>0</b>

Décompte des suffrages exprimés :

	Nombre de bulletins	Suffrages exprimés
Bulletins 1 voix	3	3
<b>Total des suffrages exprimés</b>		<b>3</b>

Nombre de voix obtenues par la liste en présence :

Titre de la liste	Nombre de voix obtenues
Liste d'union départementale Tête de liste : Laurent CHANTOURY	3

**Le nombre de sièges obtenus est donc de 2.**

Sont déclarés élus administrateurs du CDG17 en qualité de représentants des communes non affiliées ayant demandé à bénéficier des missions prévues au IV de l'article 23 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
1	Monsieur Laurent CHANTOURY	Conseiller municipal de SAINTES	1	Madame Nadine DAVID	Maire-adjointe de ROYAN
2	Madame Maryline FLEURET PAGNOUX	Conseillère municipale de LA ROCHELLE	2	Madame Caroline CAMPODARVE-PUENTE	Maire-adjointe de ROCHEFORT

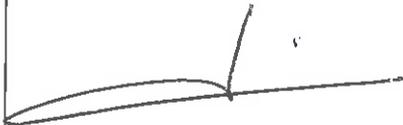
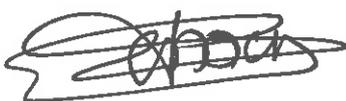
Observations et réclamations :

.....

.....

.....

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 28 octobre 2020, à 11h07, en double exemplaire, est signé, après lecture, par le président, les membres et le secrétaire de la commission départementale de recensement et de dépouillement des votes

Président de la commission départementale de recensement et de dépouillement des votes	<b>Martial de VILLELUME</b> , Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime	<i>Signature</i> 
Membres de la commission départementale de recensement et de dépouillement des votes	<b>Jean-Luc MARCHAIS</b> , Maire de BUSSAC SUR CHARENTE	<i>Signature</i> 
	<b>Michel DOUBLET</b> , Maire de TRIZAY	<i>Signature</i> 
	<b>Michel DURIEUX</b> , Président du SIVOS de l'Arnaise	<i>Signature</i> 
	<b>Nathalie PARLANT</b> , Centre de Gestion de la Charente-Maritime	<i>Signature</i> 
	<b>Éric RENOUX</b> , Maire de MÉDIS,	<i>Signature</i> 

	<b>Christelle MAYEUR</b> , Centre de Gestion de la Charente-Maritime	<i>Signature</i> 
<b>Secrétaire</b>	<b>Anne-Laure HUMBERT</b> , Centre de Gestion de la Charente-Maritime	<i>Signature</i> 